Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260126-2026_03-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 27/01/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 23 Janvier à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RENAULT Anne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/01/2026.

Présents : Mme RENAULT Anne, Maire, Mmes : LANOË Christine, LUCAS-LEBRETON Elodie, MM : CARRE Daniel, RAUFLET Didier, ROBERT Yann, VISSEICHE Roland

Excusé(s) : MM : LEBLANC Jonathan, THAO Alexandre
Absent(s) : MM : BUDOR David, MOESSE Jocelyn

A été nommé(e) secrétaire : M. RAUFLET Didier

2026-03 – Emprunt Lotissement "La Clé des Champs"

Madame Le Maire expose : Le Lotissement « La Clé des Champs » est commencé.

Un emprunt était prévu au budget primitif 2025

Nous avons reçu une proposition du Crédit mutuel aux condition suivantes :

- Montant : 600 000 euros
- Durée : 60 mois
- Taux de base 3.1500% = Taux effectif global : 3.1894%
- Périodicité : trimestrielle
- Montant des trimestrialités : 32 542.22 euros
- Echéance 1ère mensualité : Février 2026
- Frais de dossier : 600 euros

Le conseil municipal par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- *Accepte la proposition du Crédit Mutuel pour un montant de 600 000 euros*
- *Donne tout pouvoir à Madame Le Maire pour la signature des pièces nécessaires ainsi que toutes les opérations liées à cet emprunt (déblocage, remboursements, modifications éventuelles etc. ...)*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/01/2026
Le Maire
Anne RENAULT

MAIRIE DE BOISTRUDAN 35150

Le secrétaire
Didier RAUFLET